

## Etat Civil

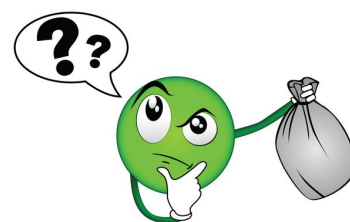
### Avis de naissance

Bienvenu à la petite Clarence Darlavoix née le 05 septembre 2017.

## Bilan SYMICTOM 2017



Les sacs de tri pour le recyclable sont à votre disposition à la mairie sur simple demande.



Le SYMICTOM présente pour l'année 2017, un bilan mitigé. Beaucoup de progrès restent à faire car encore trop d'incivilités pénalisent la performance de nos centres de tri et de collectes.

### Les chiffres 2017 :

- Baisse du volume des ordures ménagères - 0.50 %
- Augmentation du volume des recyclables + 6.62 %
- Volume des refus 2016 : 21 tonnes
- Volume des refus 2017 : 25 tonnes



On trouve encore beaucoup trop de verre dans les OM et le recyclable. Le verre dans le recyclable est extrait au niveau du centre de tri, les agents courent un risque supplémentaire de blessures. A compter de janvier 2018, le verre trouvé dans le recyclable engendra un refus supplémentaire.

### Les objectifs 2018

- Baisse du volume des ordures ménagères, promotion du compostage
- Disposer d'un recyclable conforme aux préconisations
- Diminuer le taux de refus

La direction du SYMICTOM a mis à l'étude pour les années à venir des projets qui auront pour but d'améliorer les performances et le service. « Vidéo surveillance sur certains sites sensibles...tarification incitative... »

Au niveau de la commune, nous envisageons de mettre en place à la mairie, un centre de pré-collecte pour les bouchons plastiques, les piles et les ampoules usagées.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de ces nouvelles dispositions dans les mois à venir.

## Les prochains rendez-vous

**14 janvier 2018** : Vœux à la population.

**21 janvier 2018** : Déjeuner aux tripoux.

**31 mars 2018** : Soirée « La cuisine du cochon ».

**Date à définir** : Stage de peinture sur bois organisé par « les Création du cause » à l'initiative de Catherine Wirtz, peintre.

## Merry Christmas and Happy New Year !



La dynamique association sportive de Blars présidée par Lindsay Low a organisé mercredi 20 décembre une soirée très sympathique pour fêter cette fin d'année.

Une soirée très britannique, originale et conviviale, qui nous a permis de partager les chants et les traditions de ce grand pays.

Le conseil municipal remercie chaleureusement Lindsay pour son dévouement tout au long de l'année et son implication pour la commune.



### MAIRIE DE BLARS

Le Bourg

46330 BLARS

05 65 31 30 81

mairie.blars@orange.fr

elus.blars@gmail.com

Blars.fr

### SOMMAIRE :

- Le mot du Maire.
- Lettre aux retraités lotois.
- Cérémonie du 11 novembre.
- Objectif Blars.
- Réserves incendie.
- Les chemins communaux.
- Bilan des travaux et des achats 2017.
- Bilan SYMICTOM 2017.
- Etat civil.
- Les prochains rendez-vous.
- Merry Christmas !

# La gazette Blarsoise

2017

4ÈME TRIMESTRE

## Le Mot du Maire



L'année 2017 se termine, c'est avec beaucoup de plaisir que je m'adresse à vous pour faire le bilan d'une année riche en événements qui auront inmanquablement un impact sur notre devenir.

Notre communauté de communes était engagée dans une bataille difficile pour préserver son existence et son avenir. Nous avons été nombreux à nous mobiliser, population et élus, pour refuser les projets absurdes et contre nature. Notre volonté première était de sauvegarder notre identité et notre ruralité.

C'est avec un grand soulagement et une certaine fierté que

nous avons obtenu gain de cause contre toutes les instances de la république pour refuser une fusion forcée. Cette belle victoire de la démocratie locale affirme l'identité de notre Causse. Elle nous permet aujourd'hui de construire une nouvelle intercommunalité qui accueillera 10 communes supplémentaires au 1er janvier 2018. Elle sera reconnue par tous sans que son existence soit remise en cause.

L'année 2017 a été une année électorale avec des échéances nationale, présidentielle, législative et sénatoriale. Beaucoup de campagnes électorales, beaucoup d'incertitudes, un changement important de la classe politique... C'est pour nos communes un grand bouleversement qui aura de toute évidence un impact sur leur gestion.

Tous les événements de cette année 2017 nous amènent à être prudents dans les décisions que nous aurons à prendre. Il est impératif d'avoir une vision sur le devenir de notre village, de mettre en place une stratégie afin de définir ensemble les objectifs prioritaires.

Les budgets sont et seront de plus en plus serrés, l'attribution des subventions de plus en plus ciblée sur les attentes et les objectifs du gouvernement.

Malgré toutes ces contraintes, nous devons sélectionner et réaliser des projets utiles à la population pour rendre notre village encore plus attractif, en veillant à maîtriser les coûts d'investissement et de fonctionnement.

Compte tenu de l'arrivée des dix nouvelles communes, notre PLUI qui devait être opérationnel en cette fin d'année a été mis en sommeil le temps de l'intégration des nouveaux arrivants. Il devrait être mis en place à la fin de l'année 2018.

Tout au long de l'année, nous vous communiquerons les informations relatives sur ce sujet important et sensible.

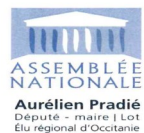
Je vous remercie de votre confiance et en cette fin d'année, je vous souhaite à tous de très bonnes fêtes.

Nous nous retrouverons le 14 janvier à la salle des fêtes pour célébrer ensemble la nouvelle année.

Joyeux Noël Bonne Année







RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

OBJET : lettre aux retraités lotois

Madame, Monsieur,

Le Président de la République et le Gouvernement ont annoncé l'augmentation de la CSG de 1,7 point, mesure qui touchera de plein fouet la majorité des retraités de notre pays.

Les premiers perdants seront les 8 millions de retraités (soit 60% d'entre eux) qui paient la CSG à taux plein et qui touchent au moins 1 200€ de retraite par mois. Ces millions de retraités verront leur taux de CSG passer de 6,6% à 8,3% sans que cette hausse ne soit compensée.

Le Gouvernement veut toutefois relativiser ce nouveau coup de massue fiscal pour les retraités en précisant qu'ils bénéficieront de la suppression de la taxe d'habitation. Or, une grande partie d'entre eux sera bien touchée par la hausse de la CSG sans bénéficier autant du geste sur la taxe d'habitation.

Cette décision intervient alors qu'on ne peut que déplorer les baisses continues de pouvoir d'achat subies par les retraités depuis plusieurs années. Les mesures prises sous le précédent quinquennat ont durablement touché l'ensemble des retraités de notre pays : la fiscalisation des majorations de pensions pour 3 enfants et le rapport de l'indexation des pensions au 1er octobre se sont ajoutés au gel des pensions, qui s'applique depuis près de 3 ans, compte tenu d'une faible inflation.

C'est pourquoi je confirme mon opposition à la hausse de la CSG qui est une mesure fiscale inéquitable pour nombre de nos concitoyens, et que je combattrai lors des débats sur le prochain projet de loi de financement de la sécurité sociale en déposant plusieurs amendements contre cette augmentation.

J'ai signé plusieurs amendements allant dans le sens du maintien du pouvoir d'achat de nos retraités. Au-delà des considérations partisanes habituelles, je considère inacceptable le discours public visant à opposer les retraités et les actifs, et à pointer du doigt les premiers comme des privilégiés, qu'ils ne sont en rien ! Doit-on rappeler ce que nos retraités apportent indirectement à la vie sociale de nos territoires, et la place méritée qui devrait leur revenir ?

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes dévoués et respectueux sentiments.

*Avec  
mon engagement*

Aurélien PRADIÉ

Permanence parlementaire  
93-99, rue Caviolle - 46000 CAHORS - ☎ 05 65 30 22 87 - ✉ aurelien.pradié@assemblee-nationale.fr  
Assemblée nationale  
126, rue de l'Université - 75355 PARIS 07 SP - ☎ 01 40 63 60 00

## 11 NOVEMBRE

Depuis bientôt cent ans, le 11 novembre est le jour choisi pour célébrer la fin de la 1ère guerre mondiale en Europe de l'Ouest, le retour à la paix et rendre hommage à tous les combattants morts pour la France.

A Blars, un public nombreux a pris place autour du monument aux morts samedi 11 novembre 2017.

La lecture de la lettre de la secrétaire d'état par Monsieur Bernard FAURIE, 1er adjoint, a été suivie par l'appel aux morts. Le maire de la commune, a fait observer une minute de silence avant que ne résonne la Marseillaise.

Le conseil municipal a invité ensuite tous les participants à prendre le verre de l'amitié.



2017

## Objectif BLARS

Un nouveau livre de photographies signé Jean-Louis Nespoulous vient de paraître : « Objectif Blars »

Il est le cinquième volume dans la collection de l'association « Vitesse Limitée Editeur ». Ce livre retrace la vie du village entre 1975 et 1985.

Il a été présenté ce jeudi 14 décembre aux habitants de la commune.

A l'initiative du conseil municipal, un livre a été offert à chaque famille en résidence principale à Blars.

Une séance de dédicaces était organisée et un pot de l'amitié a réuni les nombreux Blarsois présents à cette belle soirée pleine de souvenirs et de découvertes.

Pour les personnes n'ayant pas pu se déplacer, elles ont encore la possibilité de retirer leur livre aux heures d'ouverture de la mairie.



## Réserves incendie

Suite à la visite de SDIS au mois de juin 2017, les lacs de la Fontaine, Combefère, du Mas et des trois fonds ont été classés « réserve incendie » à compter de 2018.

Quelques petits travaux d'aménagement seront nécessaires pour le pompage. (Cale d'accès au lac de Combefère)

Pour obtenir ces classements il était impératif que les chemins d'accès puissent être empruntés par des véhicules lourds.

Compte tenu de ces nouvelles dispositions, l'arrêté municipal pris en 2017 sera reconduit pour les années suivantes. (Interdiction de pompage du 15 juin au 15 septembre).

## Les chemins communaux

La commune de Blars a cette année fait un effort budgétaire de 1584 € pour faire débroussailler quatorze chemins non goudronnés dans la commune. Ces travaux ont été réalisés aux mois de novembre et décembre par l'EURL Laurent RAFFY.

## Bilan des travaux et des achats 2017

En 2017, la commune a réalisé des travaux pour améliorer chaque jour la vie de ses concitoyens.

Nous avons profité des travaux de voirie de la Communauté de Communes pour refaire une petite partie de la voirie communale en bénéficiant des tarifs CCCLM.

- Mise en place de la signalisation locale avec suppression des panneaux publicitaires non conformes aux nouvelles règles. « Charte graphique départementale ».

- Aménagement du préau de la mairie pour disposer d'un local technique fermé qui permet le stockage du matériel communal.

- Achat d'un panneau d'affichage qui remplacera celui de l'ancien presbytère. Il sera posé devant la mairie dans les semaines à venir.

- Pour compléter l'équipement de la cuisine de la salle des fêtes, le conseil municipal a investi dans un réfrigérateur, un congélateur, un lave vaisselle et une auto laveuse pour faciliter l'entretien du sol.

Nous espérons que tous ces équipements favoriseront la location de la salle des fêtes et l'activité des associations communales.

L'objectif visé par la commune est que les recettes générées par la location de la salle équilibrent les dépenses pour arriver à un bilan annuel proche de zéro.